

Inscription préalable obligatoire sur notre site internet
sous :

www.cnci.ch
rubrique Services/Petits déjeuners de la médiation

Finance d'inscription

CHF 20.- par personne, à payer à l'entrée

Lieu

Chambre neuchâteloise du
commerce et de l'industrie
Rue de la Serre 4
1er étage
2001 Neuchâtel

Renseignements

Chambre neuchâteloise du
commerce et de l'industrie
Service juridique aux entreprises i-lex
Rue de la Serre 4
2001 Neuchâtel
Tél. 032 727 24 27
Fax 032 727 24 28
cnci@cnci.ch

Petits déjeuners de la médiation et de l'arbitrage

04.09/02.10/06.11.2012 de 08h30 à 09h30
Café - croissants dès 08h15



En collaboration avec

le CEMAJ (Centre de recherche sur les modes amiables
et juridictionnels de gestion des conflits, Université de Neuchâtel)

et

médiaNE (Association neuchâteloise de médiation et
Maison neuchâteloise de la médiation)

Programme

Chambre neuchâteloise du
commerce et de l'industrie



Madame, Monsieur,

Comment empêcher qu'un conflit dommageable entraîne une perte de temps ou d'argent, des impacts négatifs sur la réputation et l'image de votre entreprise, voire une démotivation de vos employés ? Prévoir le recours à la médiation ou à l'arbitrage peut vous aider à résoudre votre litige de manière plus rapide et à meilleur compte que devant les tribunaux.

Pour favoriser votre compréhension de ces deux modes de résolution de conflits, nous vous proposons trois petits déjeuners d'échanges et de réflexion.

Mardi 4 septembre 2012

Inscription jusqu'au 30 août 2012

"La médiation pour régler un litige avec sa banque ?"

Christian Guex, médiateur des banques suisses

Une proposition de placement erronée ou la mauvaise exécution d'un ordre de bourse sont des exemples de cas soumis à l'ombudsman des banques. Sur les 160 requêtes reçues en moyenne chaque mois par cette instance neutre et gratuite, 91% des rectifications proposées sont acceptées par les banques grâce à la favorisation du dialogue entre parties. Quels sont les secrets de cette réussite?

Mardi 2 octobre 2012

Inscription jusqu'au 27 septembre 2012

"Solutions efficaces et sur mesure pour l'horlogerie"

Asma Hovagemyan, avocate et médiatrice commerciale

Christoph Künzi, responsable du service juridique d'Infosuisse

Le monde feutré du luxe redoute la mauvaise publicité engendrée par une procédure judiciaire. Les avantages d'un règlement des litiges rapide et discret par le biais de la médiation sont indéniables. Présentation de quelques cas tirés de la pratique de spécialistes de la médiation et du monde de l'horlogerie (conflits de distribution, de sous-traitance ou de contrefaçon).

Mardi 6 novembre 2012

Inscription jusqu'au 1^{er} novembre 2012

"La médiation en matière de radio-télévision publique :
une institution atypique"

Yann Gessler, médiateur de la Radio Télévision Suisse Romande

La première étape de toute contestation d'une émission radio ou TV diffusée par le service public passe par les organes de médiation, bien qu'intégrés à la SSR, ils n'en sont pas moins indépendants. Tour d'horizon de cette structure atypique et de son activité en Suisse romande.